

Service Pénitentiaire

Prison de Ruhengeri

Ruhengeri



9637

Nom : Rukaramubiri

Origine : Gasiza

Chefferie : Inyanga

Territoire : Ruhengeri

Profession : Contracté

N° du R.E. : 5331

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 29-6-51

Condamné le : 29-6-51 à 15 jours de S.P.P.
50 jrs. Am. au 10j. S.P.S.
et 10 jrs F.I. au G.J. C.P.C.

1/4 de peine :

Sorti le : 14-7-51 au 24-7-51 au 28-7-51

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

P.O. [Signature]

REQUISITION

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL de police de Ruhengeri

Reg. du M.P. N°

Reg. du rôle. N° 206/P.

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri
de recevoir et emprisonner le nommé RUHAAA MUBIRI fils de
Kagame (+) et de Nyirahira (c. v. coll. Gariza s/ chef
Mubaramba chef Kamari Secrétaire Ruhengeri
condamné par jugement du Tribunal de Ruhengeri

en date du 29.6.51 194 devenu irrévocable le 194

à 15 jours de S.P.P. + 50 francs Amende à payer dans
un délai de 15 jours ou 10 jours de S.P.S. + 21 Frs
de frais du procès à payer dans un délai de 15 jours ou 4
jours de C.P.C.

Ruhengeri

, le

29.6.

1951

Du chef de Abandon de
travail - Art. 48. D. 16.3.1922

L'Officier du ministère Public,

h h